

**ALGERIE TELECOM**  
**Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef**  
**Sous-direction Technique**

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 214 / 24

Chlef, le 12/06/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

**BOUCHIBANE AMAR**  
**OULED ABBES**  
**WILAYA - CHLEF**

**OBJET : Mise en demeure**

Vous êtes mis en demeure de reprendre les travaux de raccordement des sièges de l'ANIE de Chettia et Ouled Farés, abandonnés depuis l'ouverture de chantier en date du 02 /06/2024 à ce jour, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.



Le Directeur

Directeur Opérationnel  
des Télécommunications  
de Chlef  
Signé: FITTOUIL Nabil